

Communiqué de presse  
18 Mars 2020

# Mise en place du ERMG dans le cadre de la crise du Covid-19

Ce jeudi 19 mars à 18h, l'*Economic Risk Management Group* (ERMG) se réunira pour la première fois à la Banque Nationale Belge. Ce dernier peut être perçu comme l'équivalent au *Risk Management Group* qui se concentre sur l'aspect sanitaire de la crise ; alors que l'ERMG a pour objectif d'assurer la gestion des risques économiques et macroéconomiques liée à la propagation du Covid-19 en Belgique.

Son action se déclinera en différents pans. L'ERMG aura comme objectifs, entre autres, de suivre en continu de la situation économique dans notre pays ; d'identifier les activités économiques dites « critiques » afin d'en garantir leur continuité ; d'identifier les compléments aux mesures adoptées pendant la crise pour soutenir les acteurs économiques ; et de définir les propositions d'actions qui seront nécessaires lors de la sortie de crise.

L'ERMG s'appuie sur deux piliers. La **cellule de suivi** constituée de membres d'institutions publiques (BNB, Bureau fédéral du Plan), de représentants du monde économique, de partenaires sociaux et d'experts. Elle suivra la situation économique du pays et appréciera en continu le risque. Le **groupe central**, quant à lui, est composé entre autres de représentants du gouvernement fédéral, des entités fédérées mais aussi de la cellule de suivi susmentionnée. Il définira les mesures à prendre pour réduire les effets du Covid-19 sur notre économie.

La co-présidence du ERMG sera occupée par M. Pierre WUNSCH et Mr Pier VANTHEMSCHE.

Pour la Première ministre, **Sophie WILMÈS**, la création de ce groupe était une nécessité. « *Notre priorité est la santé des Belges. Ceci étant dit, nous sommes parfaitement conscients des effets néfastes de la crise du Coronavirus sur notre économie. Dans cette situation inédite, nous devons impérativement accompagner l'ensemble des acteurs économiques dont nos entreprises, nos PME et nos indépendants. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs nous avons pris très rapidement dix mesures concrètes pour les soutenir. Avec un outil comme l'ERMG, nous serons en capacité d'assurer un suivi continu de l'activité économique et prendre si nécessaires d'autres décisions en parfaite cohérence avec la réalité du terrain et les besoins de celles et ceux qui créent de l'activité en Belgique.* »

**Alexander DE CROO**, Vice-Premier ministre et Ministre des Finances : « *La crise du Coronavirus frappe durement notre économie et nos entreprises. Dans les prochains jours et semaines, il sera important non seulement de protéger la santé de nos concitoyens mais aussi de guider au mieux les entreprises, les indépendants et les salariés pendant cette période de crise. L'Economic Risk Management Group fournira une contribution précieuse pour aider le gouvernement dans cette tâche.* »

© BELGA - PHOTO POOL LAURIE DIEFFEMBACQ  
© BELGA - PHOTO POOL LAURIE DIEFFEMBACQ  
© BELGA - PHOTO POOL LAURIE DIEFFEMBACQ  
DIEFFEMBACQ

© BELGA - PHOTO POOL LAURIE

---

**URL source:** <https://premier.wilmes-ii.archive.belgium.be/fr/mise-en-place-du-ermg-dans-le-cadre-de-la-crise-du-covid-19>